

Communiqué financier - PARSYS

PARSYS : synthèse des comptes semestriels 2009/2010

Les comptes consolidés du 1^{er} semestre de l'exercice 2009/2010, clos au 31/03/2010, ont été arrêtés par le Directoire et ont été audités par les commissaires aux comptes de PARSYS.

Ils sont disponibles sur le site internet de PARSYS à l'adresse : <http://www.parsys.com>.

Les comptes semestriels consolidés audités de PARSYS présentent les caractéristiques suivantes :

Comptes de Résultats semestriels (en K€) - audités	2009/2010	2008/2009	Ecart
Chiffre d'affaires net	4 408	4 724	-7%
EBITDA (Résultat opérationnel courant avant dotations et reprise d'amortissement et de provisions courantes)	1 335	-763	+ 2 098
EBIT (Résultat opérationnel courant)	-1 964	-862	- 1 102
Autres produits et charges opérationnels non courants	-10 202	10 427	- 20 629
Résultat net	-15 808	6 402	- 22 210

Des résultats à nouveau fortement impactés par les exceptionnels

Le résultat net de PARSYS est en forte perte de 15 808 K€, principalement à cause d'une provision égale à la totalité des produits issus de la procédure contre GLS Lease Plan. En effet, ce jugement ayant été partiellement cassé par un arrêt de la Cour de Cassation du 25 mars 2010, sans remettre en cause le qualificatif de dol, il a été considéré par prudence que l'intégralité de la somme devait être provisionnée.

Cette provision a également conduit à supprimer l'activation partielle des reports déficitaires, à hauteur de 3 538 K€.

La décision de la cour de cassation renvoie les parties à la même chambre de la cour d'appel de Paris pour un arrêt qui devrait être prononcé début 2011.

PARSYS espère que la cour lui réattribuera une somme égale, voire supérieure, à celle qui a été attribuée en mars 2009. Par ailleurs, elle a obtenu du Tribunal de commerce de Nanterre de n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS Lease Plan qu'après 14 mois. Ceci permettra au nouveau jugement d'être exécuté avant cette date.

GLS Lease Plan a fait appel de cette décision.

Activité Locative

PARSYS a enregistré sur le premier semestre une hausse de ses commandes locatives de 8%. En revanche, le chiffre d'affaire est en léger retrait par rapport à l'année précédente, passant de 4,7 à 4,4 M€ (-7%).

Ceci est notamment dû à l'acquisition de plusieurs marchés publics dont le chiffre d'affaire couvrira plusieurs exercices. La croissance des commandes est cependant moins forte que ne l'espérait l'entreprise, du fait de la difficulté de refinancer les clients PME auprès des grandes banques françaises.

La réduction des coûts d'exploitation s'est poursuivie au regard du 1^{er} semestre de l'exercice précédent, grâce à une baisse des frais de personnel.

Cependant, la baisse des coûts d'exploitation, compte tenu de la diminution du chiffre d'affaire et de la marge, ne permet pas au résultat opérationnel courant de l'activité locative de redevenir positif (- 938 K€).

Activité Télémedecine

Cette activité commence à enregistrer des commandes plus significatives, mais encore insuffisantes pour couvrir les coûts. Elle a poursuivi sur le semestre son activité de recherche développement, évaluée à 243 K€. Elle bénéficie de perspectives favorables sur plusieurs projets.

Au total, l'activité télémedecine génère une perte opérationnelle courante de 1 026 K€. Il convient de préciser que l'effort de Recherche Développement réalisé sur la période n'a pas été porté à l'actif.

Comptes semestriels

Les comptes semestriels de PARSYS ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes avec la réserve suivante :

« La société PARSYS a comptabilisé à l'actif du bilan les frais de développement engagés pour l'activité santé pour un montant net, après amortissements, de 1,2 M€. Sur la base du budget de trésorerie qui nous a été présenté par la direction et compte tenu des incertitudes liées au dénouement des litiges présentés au paragraphe 2 de l'annexe, nous ne sommes pas en mesure d'estimer si la société dispose à ce jour des moyens financiers lui permettant de mener à terme les projets engagés, dans des conditions de rentabilité commerciale compatibles avec les besoins de liquidité à court terme de la société. »

Par ailleurs, les Commissaires aux Comptes attirent l'attention sur les points suivants exposés en annexe des comptes :

- *« Faits caractéristiques : 3 - Situation de la société » : la société, placée en redressement judiciaire le 1er mars 2004, a poursuivi au cours de l'exercice l'exécution du plan d'apurement du passif par voie de continuation homologué par le Tribunal de commerce de Bobigny le 7 juillet 2004. La continuité d'exploitation est subordonnée à la capacité de la société à respecter le plan de continuation adopté.*
- *« Faits caractéristiques de la période : 2 - Litiges en cours et 1 - Eléments non courants » et la note C-11 : ces notes exposent les litiges significatifs dans lesquels la société est engagée, leur traduction comptable et les risques potentiels. Plus particulièrement en ce qui concerne le litige avec la société LEASE PLAN, il y est notamment précisé que la société pourrait être amenée à rembourser, au premier semestre 2011 selon décision du Tribunal de commerce de Nanterre, le montant du solde de l'indemnité perçue de LEASE PLAN, soit un montant maximum de 6,1 M€. Le tableau des flux de trésorerie au 31 mars 2010 présenté en page 5 rappelle que la trésorerie disponible au 31 mars 2010 s'élevait à un montant inférieur, soit 1,8 M€.*
- *« Faits caractéristiques de la période : 1 – Eléments non courants » : ce paragraphe expose la comptabilisation en charges de l'exercice d'une partie des impôts différés comptabilisés à l'actif du bilan au 30 septembre 2009, pour un montant de 3,5 M€, ainsi que les raisons de cette comptabilisation. »*

Perspectives

En termes d'activité, la croissance des volumes de commandes locatives est rendu difficile du fait des incertitudes liées à la décision de la cour de cassation. Elle continue néanmoins à progresser dans le secteur médical.

Le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre s'établit à 1,2 M€, en baisse de 14% par rapport au 3^{ème} trimestre de l'exercice précédent, pour une marge de 431 K€, en hausse de 8% par rapport au 3^{ème} trimestre de l'exercice précédent.

Pour limiter les conséquences financières d'un attentisme généralisé des clients et partenaires, un plan de réorganisation d'un coût de 207 K€ (fermeture des agences de Toulouse et Lyon – 8 licenciements) a été décidé et mis en œuvre.

A court terme, l'activité devrait être suffisante pour assurer la pérennité de l'entreprise sous réserve que les objectifs de transformation des commandes soient atteints et que le refinancement des contrats locatifs reste possible. La société dispose à ce jour d'une Trésorerie nette de 880 K€.

Dans le domaine de la télémédecine, de premiers succès commerciaux ont été obtenus auprès des services d'urgence grâce à la conclusion d'un marché de 50 systèmes et la livraison d'une trentaine de machines sur juin. La société espère toujours signer un ou plusieurs autres projets majeurs dans les prochains mois.

Pour assurer le développement de la télémédecine qui nécessite des investissements additionnels, PARSYS recherche des moyens d'associer des investisseurs extérieurs à cette activité, au moyen, si nécessaire, de la création d'une entité dédiée.

Le détail de ces informations est disponible sur le site <http://www.parsys.com>, rubrique Finance.